



## Public

- Professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire
- Pré requis pour la certification de personnes AFNOR CERTIFICATION - Formation niveau V minimum et 1 an d'expérience justifiée dans le secteur social ou médico-social

## Dates & durée

- 4 journées 1/2
- du 22 au 23 mai 2018 & du 4 au 5 juin 2018 & le 6 juin 2018 matin

## Intervenants

Consultants-formateurs, professionnels du secteur, à la fois auditeurs qualité certifiés AFNOR et habilités par l'ANESM

## Lieux de formation

- IRTS  
Site de Montrouge

## Coût

3 050 €  
Financement employeur

## Inscription

Marion Signeyrole  
+33 (0)1 40 92 32 61  
msigneyrole@irtsidf9293.eu

Formation  
Continue

# Devenir pilote de la bientraitance dans votre établissement

En partenariat avec le Cabinet TLC – Audit-Conseil-Formation – l'IRTS propose un éventail de 5 formations – journées techniques & certifications de personnes – au coeur des réformes du secteur : tarification, management, qualité, bientraitance...

## Les objectifs

Le référent bientraitance certifié AFNOR CERTIFICATION en secteur social et médico-social dispose des connaissances lui permettant de prévenir les situations de maltraitance, et de mettre en place des pratiques favorisant la bientraitance au sein de l'établissement ou du service.

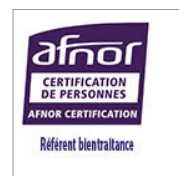
Il est un maillon indispensable pour renforcer les pratiques des professionnels, et répondre aux exigences liées à l'accompagnement des personnes et aux recommandations de l'ANESM. Il s'agira de :

- connaître le cadre réglementaire lié à la bientraitance et à la prévention de la maltraitance
- maîtriser les recommandations ANESM liées à la promotion de la bientraitance
- connaître les outils et méthodes liés à la maîtrise du rôle de référent bientraitance
- préparer la certification individuelle AFNOR CERTIFICATION Référent bientraitance

## Le programme

Apports théoriques, mise à disposition d'outils & échanges d'expériences.

- Le cadre réglementaire
  - le Code de l'action sociale et des familles, le Code pénal
  - le rôle de l'ARS dans la prévention de la maltraitance et la promotion de la bientraitance
- Le cadre de la maltraitance, le concept de bientraitance
  - la lutte contre la maltraitance : définitions, identifications, sanctions, conduite à tenir
  - le développement de la bientraitance : le respect des droits des usagers, des résidents
  - les outils réglementaires, les procédures liées au développement de la bientraitance
- Les recommandations de l'ANESM et de la HAS
  - les programmes dans lesquels elles s'inscrivent
  - les recommandations de bonnes pratiques professionnelles - La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre de l'ANESM
  - le guide de la HAS – le déploiement de la bientraitance et le kit des 7 outils
- Les outils et méthodes du référent bientraitance
  - pour animer la culture de la bientraitance
  - pour communiquer efficacement avec toutes les parties prenantes
  - les principes pour une démarche pédagogique efficace
- La préparation à la certification
  - QCM, mises en situation, et cas pratiques.



IRTS Ile-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne

- 1 rue du 11 novembre 92120 Montrouge
- 150 avenue Paul Vaillant-Couturier 93330 Neuilly-sur-Marne

[www.irts-montrouge-neuillysurmarne.eu](http://www.irts-montrouge-neuillysurmarne.eu)